DEPARTEMENT DU LOT **2015-02**

MAIRIE DE CARNAC-ROUFFIAC

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

REUNION DU 6 MARS 2015

L'an deux mil quatorze, le six mars, à dix neuf heures et six minutes, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle du conseil de la Mairie, sous la présidence de Monsieur Albert CASTADOT, Maire.

Etaient présents : Messieurs Patrick AMAT, Albert CASTADOT, Jean-Pierre GEORGEON, Charles HENRAS, Laurent LAGARDE, Mathieu MOLINIE, Jean-Louis VENDRIES, Mesdames Jocelyne ANDRIEU, Catherine LESPIAU-HAUTESSERRE et Christelle SOUQUES-MIAN.
Arrivé en cours de séance : Anthony HENRAS à 19h11
Départ en cours de séance : Mathieu MOLINIE à 19h50 et Jean-Pierre GEORGEON à 20h40.
Secrétaire de séance : Jocelyne ANDRIEU

CRÉATION RÉSERVE INCENDIE

Vu les risques d'incendies dans notre région ;
Vu l'insuffisance de protection incendie de notre commune ;
Vu les récents travaux du service des eaux ne permettant pas un débit et une pression suffisante pour installer un PI.

La bâche incendie restant la seule solution, Monsieur le Maire informe l'assemblée que le budget 2014 ne permet pas la réalisation complète de cette installation, l'opération n°13 : « sécurité incendie » ne disposant que de 10 000€ aussi une augmentation budgétaire est nécessaire pour l'année 2015.
Monsieur le Maire expose que des travaux complémentaires de soutènement du terrain doivent être envisagés et qu'il y a lieu d'obtenir les devis nécessaires.

Le conseil Municipal
DÉCIDE à l'unanimité des suffrages exprimés,

- de **REPORTER** la décision concernant la création d'une réserve incendie à un prochain Conseil

Le conseil municipal vote ;
POUR: 10
CONTRE : 0
ABTSENTION : 0 Vote à l'unanimité

A CARNAC-ROUFFIAC,
Le 06/03/2015
Le Maire-Adjoint,
Jean-Louis Vendries

Fait et délibéré en séance publique, les jour, mois et an que dessus
Cet acte a été publié le 09/03/2015
Le Maire-Adjoint, Jean-Louis Vendries